

sur lequel on avait placé, isolé, un siège de fer de forme gothique que l'on prétendait avoir appartenu à ce bon roi Dagobert, et qu'on vit longtemps dans la salle des Antiques, à la bibliothèque nationale. Derrière ce fauteuil s'élevait un grand trophée d'armes composé notamment avec les armures des anciens électeurs de Hanovre, au-dessus desquelles flottaient les drapeaux pris à toutes les époques aux ennemis de la France. L'ensemble de cette décoration était surmonté d'une immense couronne de lauriers d'or sur laquelle s'agitaient encore les queues des pachas d'Egypte et les guidons des mameluk conquis aux Pyramides, à Aboukir et au Mont-Thabor. Des trépieds supportaient, à gauche, les casques de Duguesclin et de Bayard, dans lesquels avaient été déposées les décorations ; à droite, on voyait le bouclier et l'épée de François Ier, qu'on avait ajoutés à ces glorieux trophées, nous ne savons trop pourquoi ; car ce roi, qu'on s'est plu à nous représenter comme le type de l'honneur, de la loyauté et de la grandeur d'âme, ne fut en réalité qu'un homme qui capitulait volontiers avec sa conscience et ses devoirs de roi ; un fou, un débauché, un détestable monarque, en un mot, dont la France dut longtemps maudire le règne. Napoléon le savait si bien, que lorsque le sénateur Monge lui en fit l'observation, il répondit :

— Les neuf dixièmes de mes généraux n'ont jamais lu l'histoire de France et ne savent pas au juste ce qu'était François Ier. Vous le savez, vous, et moi aussi : c'est bien ; mais enfin ce bouclier et cette épée feront de l'effet ; il faut frapper l'imagination des masses.

La demi-lune formée par le fond de l'armée était restée vide, afin que l'empereur pût être vu et entendu de tous les soldats. Les légionnaires, rangés en demi-cercle en avant du trône, étaient distribués en pelotons placés à la tête des colonnes auxquelles ils appartenaient, et n'en étaient séparés que par les drapeaux de ces mêmes colonnes, réunis en faisceaux.

A trois cents pas environ, à droite du trône, sur un terrain qui s'élevait en amphithéâtre, soixante ou quatre-vingts tentes avaient été construites avec les pavillons de l'armée navale. Elles étaient destinées aux personnes invitées à la cérémonie. Entre le trône et ces tentes était une partie de la garde impériale à cheval, rangée par escadrons. Cet imposant tableau semblait encadré, du côté de la mer, par la ligne d'embossage, dont tous les mâts étaient pavoisés.

A dix heures, une salve d'artillerie tirée de la *Tour d'Ordre* annonça l'arrivée de l'empereur et le commencement de la cérémonie. Napoléon partit de sa baraque au galop de son cheval, suivi de plus de quatre-vingt généraux et de deux cents officiers supérieurs d'état-major. Toute sa maison, civile et militaire, l'avait déjà précédé. Il était vêtu de l'uniforme de colonel des grenadiers à pied de sa garde ; habit bleu à revers blancs, culotte et veste blanches, bottes molles à l'écuycère. Il arriva au pied du trône au bruit des acclamations, des tambours, des trompettes et des décharges de toute l'artillerie environnante. Il y avait de quoi rendre sourd. Tout le monde se boucha les oreilles ; les chiens, en hurlant, se couchèrent la tête basse ; les chevaux même, tout aguerris qu'ils étaient, se cabrèrent sous leurs cavaliers.

Les maréchaux et les grands dignitaires allèrent au-devant

de Napoléon, qui monta les degrés du trône à pas précipités, en saluant de la main. Lorsqu'il fut assis, ses frères, les grands officiers de l'empire, les amiraux, les ministres, les sénateurs, les conseillers d'Etat, se groupèrent autour de lui. Le grand chancelier de la Légion d'honneur, Lacépède, se tenait un peu en avant du trône, sur les premières marches de l'escalier du milieu, où s'étaient placés, en arrivant, les écuyers, les pages et les aides de camp de l'empereur, prêts à recevoir et à transmettre ses ordres.

A une seconde salve d'artillerie, toujours tirée de la *Tour d'Ordre*, qui était un fâcheux voisinage à en juger par l'empressement qu'avaient mis à fuir, lors de la première décharge, les curieux qui s'étaient placés au bas, succéda un profond silence. Le grand chancelier descendit quelques marches et prononça un discours qui ne dura pas plus d'un quart d'heure. Après quoi, un roulement de tous les tambours donna le signal aux légionnaires, qui s'avancèrent avec leurs drapeaux au milieu de l'arène pour prêter le serment. Napoléon en prononça lui-même la formule. A peine eurent-ils répondu : *Oui !* que l'empereur ajouta en élevant la voix :

— Et vous jurez de défendre, au péril de votre vie ; l'honneur du nom français, votre patrie, votre empereur ?

— Oui ! oui ! nous le jurons !... répondirent-ils encore.

Puis tous agitèrent en l'air leurs bonnets, leurs casques et leurs chapeaux, en s'écriant : *Vive l'Empereur !* La distribution des croix se fit aussitôt. Un aide de camp de Napoléon appelait le militaire décoré ; celui-ci, en arrivant, s'arrêtait au pied du trône, saluait, montait l'escalier de droite, et était reçu par le grand chancelier, qui lui remettait son brevet. Le page, placé entre le trépied et l'empereur, prenait la décoration dans un des casques et la présentait à Napoléon, qui l'attachait lui-même sur la poitrine du brave ; à cet instant, plus de deux cents tambours battaient un ban, et lorsque le décoré descendait du trône par l'escalier de gauche, en passant devant le brillant état-major resté au bas, c'étaient des poignées de main et des embrassades à n'en plus finir, au bruit des fanfares exécutées par deux cents trompettes.

Cette cérémonie fut longue : commencée à dix heures et demie du matin, elle ne se termina qu'à plus de trois heures de l'après-midi, parce que l'empereur, en donnant la croix, accompagnait presque toujours cette action de quelques mots d'éloge. Le soir, tous les légionnaires furent invités à un splendide banquet. Des toasts et des chants prolongèrent cette fête, qui se termina à dix heures par un feu d'artifice magnifique, à la fin duquel vingt mille hommes rangés en bataille exécutèrent un feu de file avec des cartouches à étoiles : ce fut là le bouquet.

Ce fut au camp de Boulogne, et pendant les mois d'août et de septembre 1804, que Napoléon rendit le décret qui instituait les prix décennaux (de dix mille francs chaque), et le décret sur les sépultures, dont les dispositions sont encore observées aujourd'hui. Douze écoles de droit furent créées dans les principales villes de l'empire. Une nouvelle organisation de l'école polytechnique soumit les élèves au régime et à la discipline militaires. La vaccine, dont la découverte avait excité tant de discussions parmi les praticiens, fut imposée aux enfants sous la responsabilité des parents. Les courses de chevaux furent instituées. L'école normale de Paris fut fon-